

MAC SST (RECYCLAGE)

Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail



OBJECTIFS

Le MAC SST a pour but de maintenir les compétences du SST pour :

- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

FORMATEUR

La formation est dispensée par un formateur S.S.T. détenant le Certificat de S.S.T. de niveau 2 valide

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Parler, lire et écrire le français, toute catégorie de personne. Avoir suivi la formation initiale et être à jour de ses recyclage. Se munir de sa carte de SST le jour de la formation

DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES

- 7h00 minimum (hors procédures spécifique à l'entreprise) soit 1 jour de formation en présentiel dans l'entreprise (en intra-entreprise) ou dans des locaux loués (en inter-entreprise) en présentiel
- Groupe de 4 à 10 stagiaires (pour 1 formateur)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations par le formateur S.S.T., exercices d'apprentissage en groupe, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise

MOYENS HUMAINS

Le ratio d'encadrement est de 1 formateur pour 10 personnes maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Tel que défini par l'INRS dans le Document de référence SST V8_01_2021, Mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur d'entraînement, outils pour les cas concrets, fausses plaies, liste non exhaustive
Support par vidéo projecteur, ordinateur, paperboard, plan d'intervention de l'I.N.R.S., PAP (plan d'action et prévention) SST, photos pour les cas concrets. Fiche de suivi et d'évaluation formative et grille de certification. Délivrance de l'aide mémoire du S.S.T. (ED 4085 6ème édition documentation I.N.R.S.)



PROGRAMME

OUVERTURE DE LA FORMATION

- Tour de table pour relater les diverses expériences vécues en tant que S.S.T.
- Actualisation des risques dans l'entreprise ou de l'établissement et aux modifications du

RETOUR SUR LA FORMATION DE S.S.T. INITIALE

- Être capable de situer le rôle du S.S.T
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention dans ou hors de l'entreprise et lors de son intervention
- Être capable de repérer une situation de travail dangereuse en informant le personnel compétent et de proposer des mesures d'action de prévention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou d'alerter les secours
- Être capable de secourir la victime
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de proposer des mesures d'amélioration en matière de prévention (certification du SST à partir d'accident du travail simulé)
- Évaluation du S.S.T. à partir d'accident du travail simulé



ORGANISATION DE LA FORMATION

ACTIVITÉ	CONTENU
PREMIÈRE DEMIE-JOURNÉE	
Ouverture du stage	- Présentation du formateur, des horaires de formation, du programme de formation, signature de la feuille de présence, présentation des stagiaires - Énoncé des objectifs de la formation, présentation de la grille d'évaluation et du mode d'évaluation (mise en situation)
Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et en secours	- Témoignages des candidats sur leurs actions de secours, retour sur des situations confortables / des situations délicates. Validation des bons gestes et apports collectifs des rectifications à mener - Témoignages des candidats sur leurs actions de prévention, discussion commune sur l'efficacité des actions, les leviers et freins rencontrés - La suite de la formation va s'articuler en fonction de ces témoignages. Les points maîtrisés seront abordés rapidement au profit des compétences qui restent à approfondir
Rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise	- Les accidents au travail, la prévention des risques professionnels et ses enjeux, le rôle des préventeurs - L'organisation de la prévention dans votre entreprise - La prévention par le SST, recherche du danger, mécanisme d'apparition des dommages, les neuf principes généraux de prévention, énonciation de mesures préventives - Identification des personnes à prévenir et rédaction d'un message efficace
Le cadre juridique de l'intervention du SST sur une situation d'accident	- Le cadre légal - Les limites de l'intervention d'un SST
L'intervention du SST sur une situation d'accident : le PREFAS	- L'examen (l'examen de la victime sera appliqué dans chacune des mises en situations qui font suites) Le moment de l'alerte - Secours 1 : le saignement abondant - Secours 2 : l'étouffement - Secours 3 : la brûlure
DEUXIÈME DEMIE-JOURNÉE	
L'intervention du SST sur une situation d'accident : le PREFAS (suite)	- Secours 4 : le malaise - Secours 5 : le traumatisme - Secours 6 : la plaie - Secours 7 : la personne inconsciente qui respire - Secours 8 : la personne inconsciente qui ne respire pas
Évaluation certificative	Évaluation certificative des candidats sur des mises en situations suivant la grille de certification des compétences du SST de l'INRS
Fermeture de la formation	- Annnonce des résultats de l'examen - Évaluation de la formation par les apprenants

VALIDATION DE LA FORMATION

Les critères d'évaluation certificative sont définis par l'INRS, dans le référentiel de certification S.S.T. figurant au document de référence et transcrits dans une grille de certification (document I.N.R.S.).

Un certificat S.S.T. valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.

Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du S.S.T. pourront être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail

Maintien et actualisation des compétences

D'une durée de 7 heures (1 jour)

Avis après formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivré

MODALITÉS

Accessibilité

- Une personne en situation de handicap peut tout à fait obtenir son certificat SST si elle est capable de mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST.*
- « Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation. »

*Réfèrent handicap : Maxence Barthélemy - 06 48 35 89 59
contact@leones-formation.fr

Modalité d'évaluation

- Évaluation en fin de stage portant sur le déroulement et les acquis de la formation

Gestion de l'échec

Conformément au Document de référence SST V8_01_2021 de l'INRS

- Si le stagiaire ne valide pas une ou plusieurs compétences, il ne peut pas obtenir son certificat SST.
- Si le temps le permet, il peut repasser une ou les deux épreuves certificatives correspondant aux compétences manquantes.
- Si l'échec persiste, il peut se réinscrire à une nouvelle session de formation.
- Il peut demander à repasser uniquement les compétences non validées, en présentant une attestation de fin de formation mentionnant ses résultats.
- Il est conseillé que cette session de "rattrapage" ait lieu dans les 6 mois suivant la première session.

Les modalités et délais d'accès

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.
- Inscription 15 jours avant le début de la formation.